



RESPONSABLE D'ÉQUIPE, JE M'ENGAGE !!

Rouage indispensable au bon fonctionnement de chaque équipe, le responsable d'équipe est un **véritable trait d'union** entre joueurs, parents et club. Par sa présence, il **permet à l'entraîneur de se consacrer aux aspects techniques** du hockey sur glace et **contribue aux conditions d'encadrement idéales pour les jeunes hockeyeurs**.

Le responsable d'équipe doit être **licencié F.F.H.G.** et **véhicule une image positive de Mont Blanc Hockey** en particulier et du sport en général.

En ma qualité de responsable d'équipe Mont-Blanc Hockey, je m'engage à :

- Promouvoir la diffusion et le respect des valeurs et du projet du club.
- Mettre l'intérêt de l'ensemble des joueurs au cœur de toute décision.
- Respecter tous les acteurs des matchs (arbitres, chronos, joueurs, entraîneurs, public).
- Faire respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition.
- Exercer ma fonction du mieux possible, avec loyauté et honnêteté, au service de l'équipe.
- Favoriser un bon esprit d'équipe et une ambiance positive.
- Travailler en collaboration avec l'entraîneur, sans interférer dans le domaine technique.
- Interdire l'introduction de toute substance illicite dans les vestiaires (drogue, alcool, tabac sous toutes ses formes, etc.).
- Être attentif aux comportements des joueurs dans les vestiaires et signaler tout comportement inadéquat à l'entraîneur.
- Dénoncer toute forme de corruption ou de tricherie, y compris le dopage.
- Encourager le respect et m'opposer à toute forme de violence.
- Porter assistance à tout sportif blessé ou en difficulté.
- Faciliter le dialogue entre les acteurs du club en transmettant toutes les informations nécessaires.

En particulier lors des événements à domicile ou en déplacement, je m'engage à :

- assurer le suivi administratif de l'ensemble de l'équipe en amont de l'événement (roster, bordereau de composition d'équipe, feuille de match...);
- faire le lien entre les parents et/ou joueurs et le club;
- assurer une présence constante durant l'ensemble de l'événement : les entraînements, les matchs, l'entre-deux matchs (surveillance vie collective dans les vestiaires, gestion d'un blessé, accompagnement d'un joueur sanctionné...), les repas et l'hébergement : couchers/levers et ce, sur l'ensemble de l'équipe;

L'entraîneur doit être assisté par 1 ou 2 responsables d'équipe maximum sur le banc lors des matchs (ou sur la glace lors des tournois des plus jeunes) dont le rôle est de :

- contribuer à faire respecter les règles sportives du club en lien avec la politique sportive de Mont Blanc Hockey ; ne pas s'immiscer dans le domaine sportif géré par l'entraîneur et minimiser les interventions ;
- veiller à ce que les joueurs soient à l'heure sur la glace, équipement au complet ;
- prendre des photos de l'événement et communiquer avec le service com. du club;
- tenir informé le comité en cas de blessure, accident, problèmes divers... et demander au préalable l'autorisation pour toute action engageant la responsabilité du club.

Le responsable d'équipe doit se faire respecter des joueurs tout comme il doit les respecter en retour et pour ce faire il doit y avoir une part **d'autorité et de complicité**. Ce statut implique de la part des responsables d'équipe, une **adhésion à la politique sportive** du club, **un esprit sportif, collectif et constructif à l'égard de Mont-Blanc hockey et de tous ses membres**.

